

Rapport sur l'incidence du développement durable  
Données complémentaires  
2024

# Table des matières

2 Profil de la Société

4 Employés

12 Environnement

19 Bâtiment écologique

21 Hypothèses et méthodes relatives aux données

# Profil de la Société

## Référence des normes GRI – Aperçu de la Société au 21 décembre 2024

Norme	Description de l'indicateur	Résultat
102-1	Nom légal	Fonds de placement immobilier First Capital
102-2 + 102-4	Activités	Détient, exploite et aménage des centres à ciel ouvert ayant comme locataire principal un supermarché, dans les quartiers affichant les plus fortes données démographiques au Canada.
102-3	Siège social	85, avenue Hanna, bureau 400, Toronto (Ontario) Canada, M6K 3S3
102-5	Capital	Société cotée à la Bourse de Toronto (TSX : FCR.UN)
102-5	Nature de la forme juridique	Fonds de placement immobilier
102-7	Principaux porteurs de parts	10,40 % RBC Gestion mondiale d'actifs, 8,9 % Sandpiper Group, 5,3 % CI Investments Inc., 4,7 % BlackRock Inc., 4,5 % Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
102-7	Principales filiales	First Capital Asset Management LP, FCR Management Services LP, First Capital Holding Trust
102-6	Cliëntèle	Magasins d'alimentation, pharmacies, magasins de vins et spiritueux, banques, restaurants, cafés, centres de conditionnement physique, services médicaux, garderies et autres services professionnels et personnels parmi les plus importants au Canada
102-4 + 102-7	Marchés desservis	Région du Grand Vancouver, région de Calgary et d'Edmonton, région du Grand Toronto, Kitchener/Waterloo/Guelph, région d'Ottawa et de Gatineau, région du Grand Montréal
s. o.	SCU	22,1 millions pi <sup>2</sup>
102-7	Nombre de propriétés	Nous possédons des actifs dans 138 quartiers
102-6	Concentration géographique par marché (en fonction des justes valeurs selon les IFRS)	Région du Grand Toronto (47 %), région du Grand Montréal (12 %), région du Grand Calgary (12 %), région du Grand Vancouver (11 %), région du Grand Edmonton (7 %), région du Grand Ottawa (4 %), Kitchener/Waterloo/Guelph (4 %), autres (3 %)
102-7	Revenu net d'exploitation	447 288 000 \$
102-7	Valeur de l'entreprise	7 620 095 000 \$
102-7	Ratio de la dette nette sur le total de l'actif	44,5 %
417-1	SCU certifiée LEED	4 564 712 pi <sup>2</sup> (21 %)
417-1	SCU certifiée BOMA BEST	17 597 240 (80 %)
302-1	Énergie consommée	146 054 éq. MWh <input checked="" type="checkbox"/>
—	Variation de la consommation <sup>1</sup> absolue d'énergie	
	– Comparaison sur douze mois	(1 392) éq. MWh
	– Année de référence 2019	(16 770) éq. MWh <input checked="" type="checkbox"/>

303-5	Eau consommée Eau consommée dans les zones soumises à un stress hydrique <sup>2</sup>	1 253 687 m <sup>3</sup> ✓ 929 636 m <sup>3</sup>
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	10 531 t éq. CO2 ✓
305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	10 638 t éq. CO2 ✓
—	Variation des émissions <sup>3</sup> de GES absolues des champs d'application 1 et 2 – Comparaison sur douze mois – Année de référence 2019	(129) t éq. CO2 (5 050) t éq. CO2 ✓
306-3	Poids total des déchets générés	23 370 tonnes
306-4	Total des déchets non dangereux non destinés à l'élimination – Recyclage – Compostage  Total des déchets dangereux non destinés à l'élimination  Taux de réacheminement des déchets	10 574 tonnes ✓ 8 378 tonnes 2 195 tonnes  s. o.  45 %
306-5	Total des déchets non dangereux destinés à l'élimination Total des déchets dangereux destinés à l'élimination	12 797 tonnes ✓ s. o.
102-10	Changements substantiels au cours de la période visée	Aucun

✓ Données pour lesquelles EY a fourni une assurance limitée.

<sup>1</sup> Calculé comme la variation de la consommation absolue d'énergie entre l'exercice clos le 31 décembre 2019 et l'exercice clos le 31 décembre 2024. Comme indiqué à la page 21, l'année de référence 2019 a été retraitée pour tenir compte des changements dans les périmètres du portefeuille (cessions, acquisitions, nouveaux projets d'aménagement, démolitions), des changements de méthodes de mesure ou de calcul, des améliorations des données de consommation et de la découverte d'erreurs dans les données de consommation.

<sup>2</sup> Le « stress hydrique » est égal ou supérieur à « élevé : 40-80 % », selon l'[Atlas des risques hydriques de l'aqueduc WRI](#). L'indicateur « eau consommée dans les zones de stress hydrique » comprend la consommation d'eau des propriétés situées géographiquement dans ces zones de stress hydrique élevé.

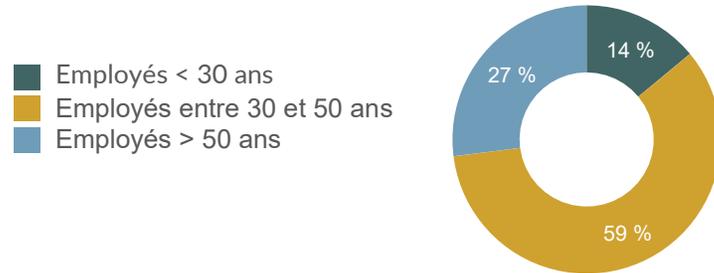
<sup>3</sup> Calculé comme la variation absolue du total des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 entre l'exercice clos le 31 décembre 2019 et l'exercice clos le 31 décembre 2024. Comme indiqué à la page 24, l'année de référence 2019 a été retraitée pour tenir compte des changements dans les périmètres du portefeuille (cessions, acquisitions, nouveaux projets d'aménagement, démolitions), des changements de méthodes de mesure ou de calcul, des améliorations des données de consommation et de la découverte d'erreurs dans les données de consommation.

# Employés

## Ensemble de la main-d'œuvre

Catégorie	2020			2021			2022			2023			2024			Variation de 2024 par rapport à 2023 (%)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total												
<b>Âge</b>																		
Employés > 30 ans	20	27	47	22	31	53	24	47	71	18	33	51	20	30	50	11 %	(9) %	(2) %
Employés 30-50 ans	80	127	207	80	121	201	74	131	205	80	139	219	82	131	213	3 %	(6) %	(3) %
Employés > 50 ans	41	70	111	41	61	102	47	60	107	51	56	107	47	53	100	(8) %	(5) %	(7) %
<b>Type de contrat</b>																		
Temps plein	138	216	354	138	202	340	140	229	369	148	224	372	148	209	357	— %	(7) %	(4) %
Temps partiel	3	8	11	5	11	16	5	9	14	1	4	5	1	5	6	— %	25 %	20 %
<b>Type d'emploi</b>																		
Temps plein	141	218	359	140	208	348	145	235	380	149	228	377	149	213	362	— %	(7) %	(4) %
Temps partiel	0	6	6	3	5	8	0	3	3	0	0	0	0	1	1	— %	— %	— %
<b>Région géographique</b>																		
Ouest	22	37	59	22	34	56	22	40	62	23	35	58	23	32	55	— %	(9) %	(5) %
Centre	96	150	246	101	145	246	105	162	267	107	161	268	106	151	257	(1) %	(6) %	(4) %
Est	23	37	60	20	34	54	18	36	54	19	32	51	20	31	51	5 %	(3) %	— %
<b>Catégorie d'emploi</b>																		
Haute direction	9	10	19	11	8	19	12	7	19	12	8	20	12	10	22	— %	25 %	10 %
Bâtiment écologique	57	66	123	56	73	129	59	82	141	58	79	137	61	78	139	5 %	(1) %	1 %
Professionnel/technique	28	49	77	24	47	71	25	46	71	27	52	79	28	45	73	4 %	(13) %	(8) %
Administratif	11	98	109	17	83	100	13	102	115	11	89	100	11	81	92	— %	(9) %	(8) %
Soutien aux immeubles	36	1	37	35	2	37	36	1	37	41	0	41	37	0	37	(10) %	— %	(10) %
<b>Total</b>	<b>141</b>	<b>224</b>	<b>365</b>	<b>143</b>	<b>213</b>	<b>356</b>	<b>145</b>	<b>238</b>	<b>383</b>	<b>149</b>	<b>228</b>	<b>377</b>	<b>149</b>	<b>214</b>	<b>363</b>	<b>— %</b>	<b>(6) %</b>	<b>(4) %</b>

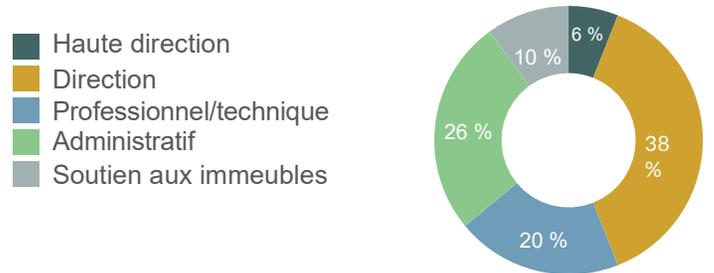
Ensemble de la main-d'œuvre par âge en 2024



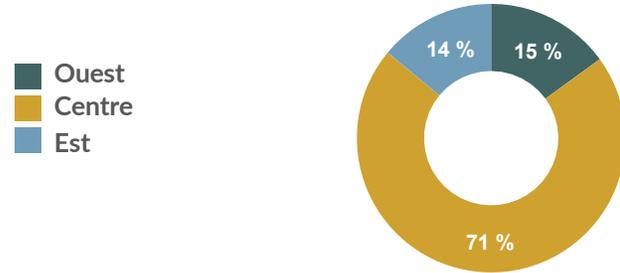
Ensemble de la main-d'œuvre par type d'emploi en 2024



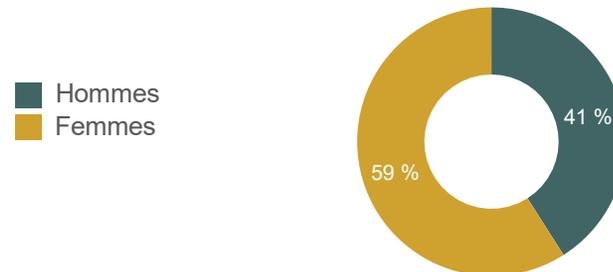
Ensemble de la main-d'œuvre par catégorie d'emploi en 2024



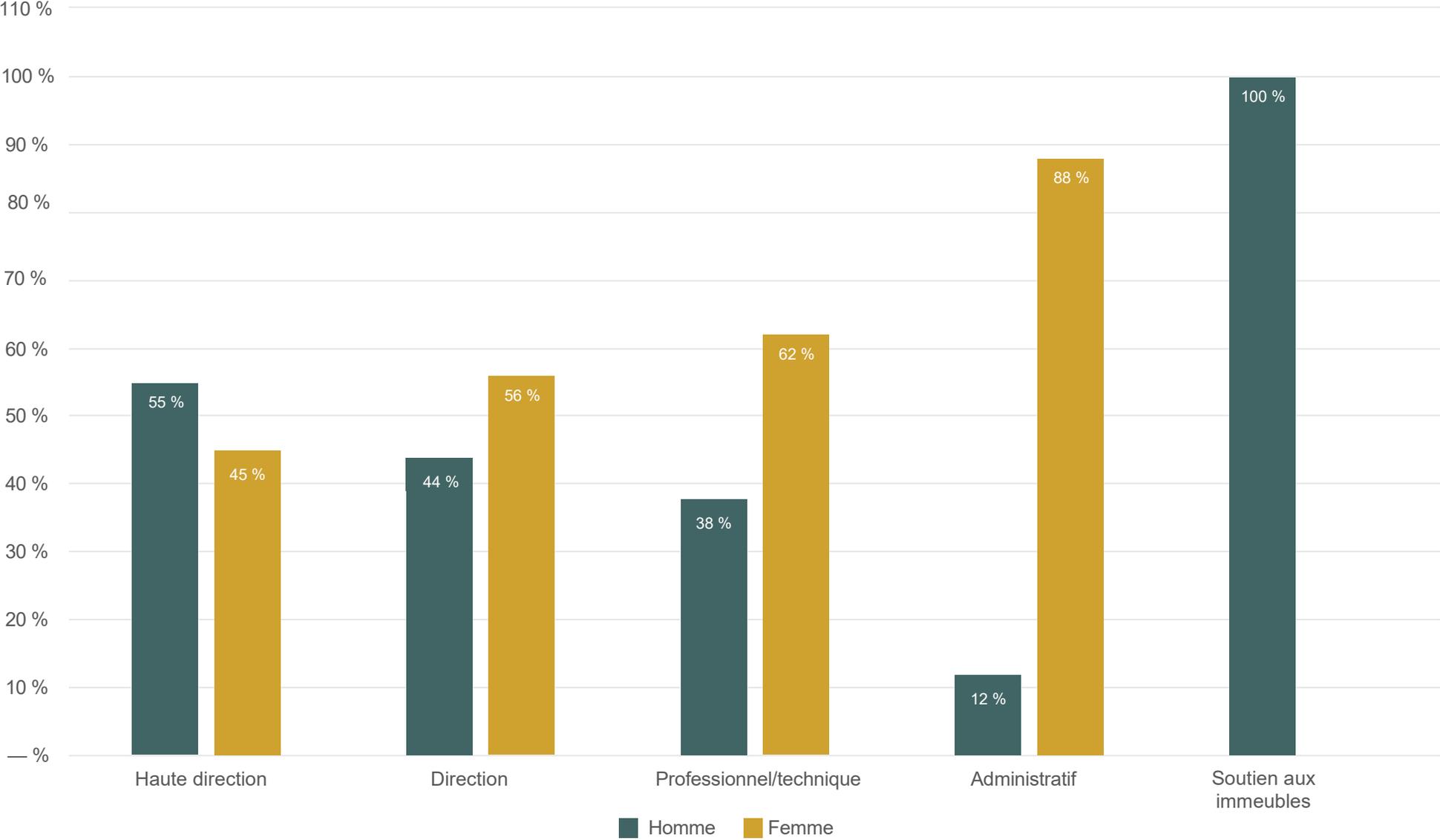
Ensemble de la main-d'œuvre par région géographique en 2024



Ensemble de la main-d'œuvre par genre en 2024



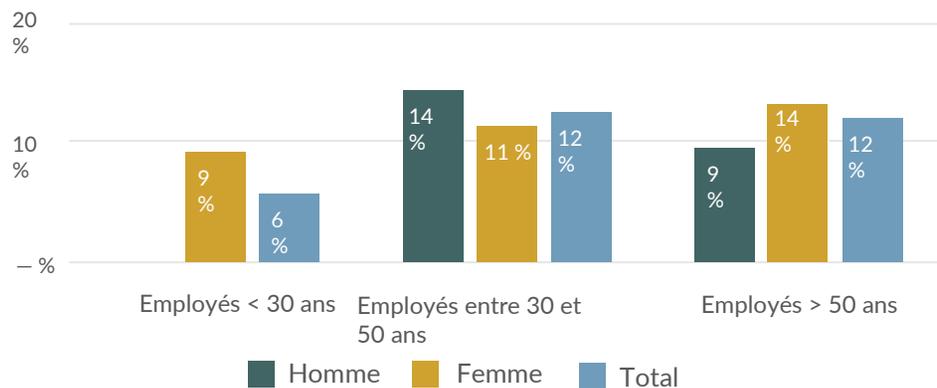
Ensemble de la main-d'œuvre par catégorie d'emploi et par genre en 2024



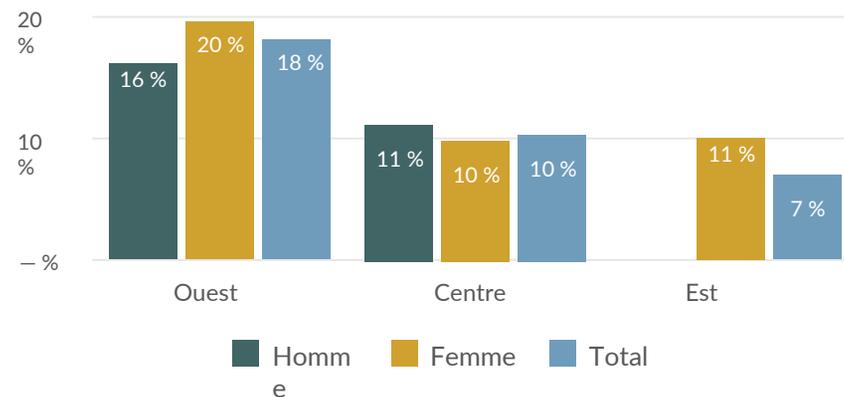
## Main-d'œuvre permanente

Catégorie	2020			2021			2022			2023			2024			Variation de 2024 par rapport à 2023 (%)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total												
<b>Âge</b>																		
Employés > 30 ans	20	24	44	20	25	45	20	44	64	18	32	50	20	34	54	11 %	6 %	8 %
Employés 30-50 ans	78	124	202	78	118	196	73	127	200	79	136	215	97	155	252	23 %	14 %	17 %
Employés > 50 ans	40	68	108	40	59	99	47	58	105	51	56	107	53	63	116	4 %	13 %	8 %
<b>Type d'emploi</b>																		
Temps plein	138	213	351	137	202	339	140	229	369	148	224	372	170	252	422	15 %	13 %	13 %
Temps partiel	0	3	3	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	— %	— %	— %
<b>Région géographique</b>																		
Ouest	21	35	56	21	32	53	21	38	59	22	34	56	29	44	73	32 %	29 %	30 %
Centre	94	145	239	97	136	233	101	156	257	107	158	265	121	173	294	13 %	9 %	11 %
Est	23	36	59	20	34	54	18	35	53	19	32	51	20	35	55	5 %	9 %	8 %
<b>Catégorie d'emploi</b>																		
Haute direction	9	10	19	11	8	19	12	7	19	12	8	20	12	10	22	— %	25 %	10 %
Direction	56	65	121	54	72	126	58	80	138	57	79	136	68	94	162	19 %	19 %	19 %
Professionnel/technique	27	49	76	24	43	67	24	46	70	27	52	79	31	54	85	15 %	4 %	8 %
Administratif	10	91	101	14	77	91	10	95	105	11	85	96	12	94	106	9 %	11 %	10 %
Soutien aux immeubles	36	1	37	35	2	37	36	1	37	41	0	41	47	0	47	15 %	— %	15 %
<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>216</b>	<b>354</b>	<b>138</b>	<b>202</b>	<b>340</b>	<b>140</b>	<b>229</b>	<b>369</b>	<b>148</b>	<b>224</b>	<b>372</b>	<b>170</b>	<b>252</b>	<b>422</b>	<b>— %</b>	<b>13 %</b>	<b>13 %</b>

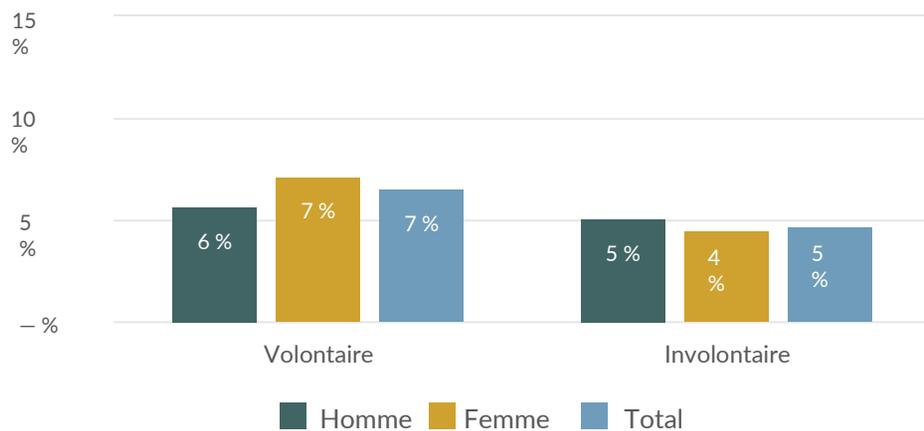
Taux de roulement des employés permanents par âge en 2024 (%)



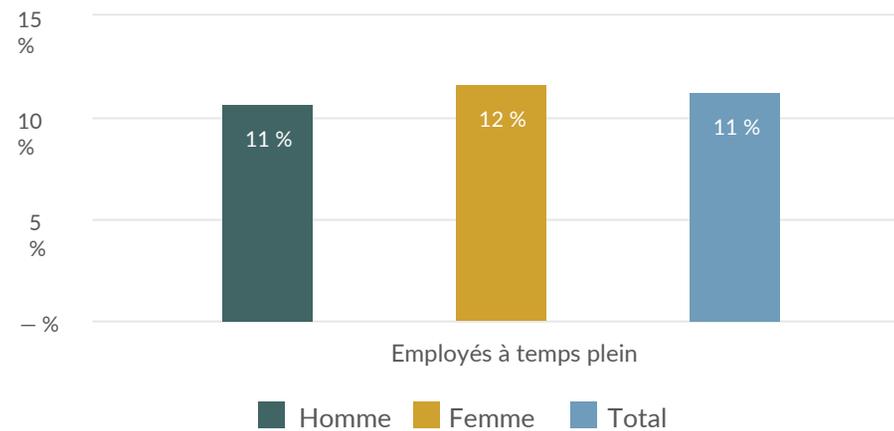
Taux de roulement des employés permanents par région géographique en 2024 (%)



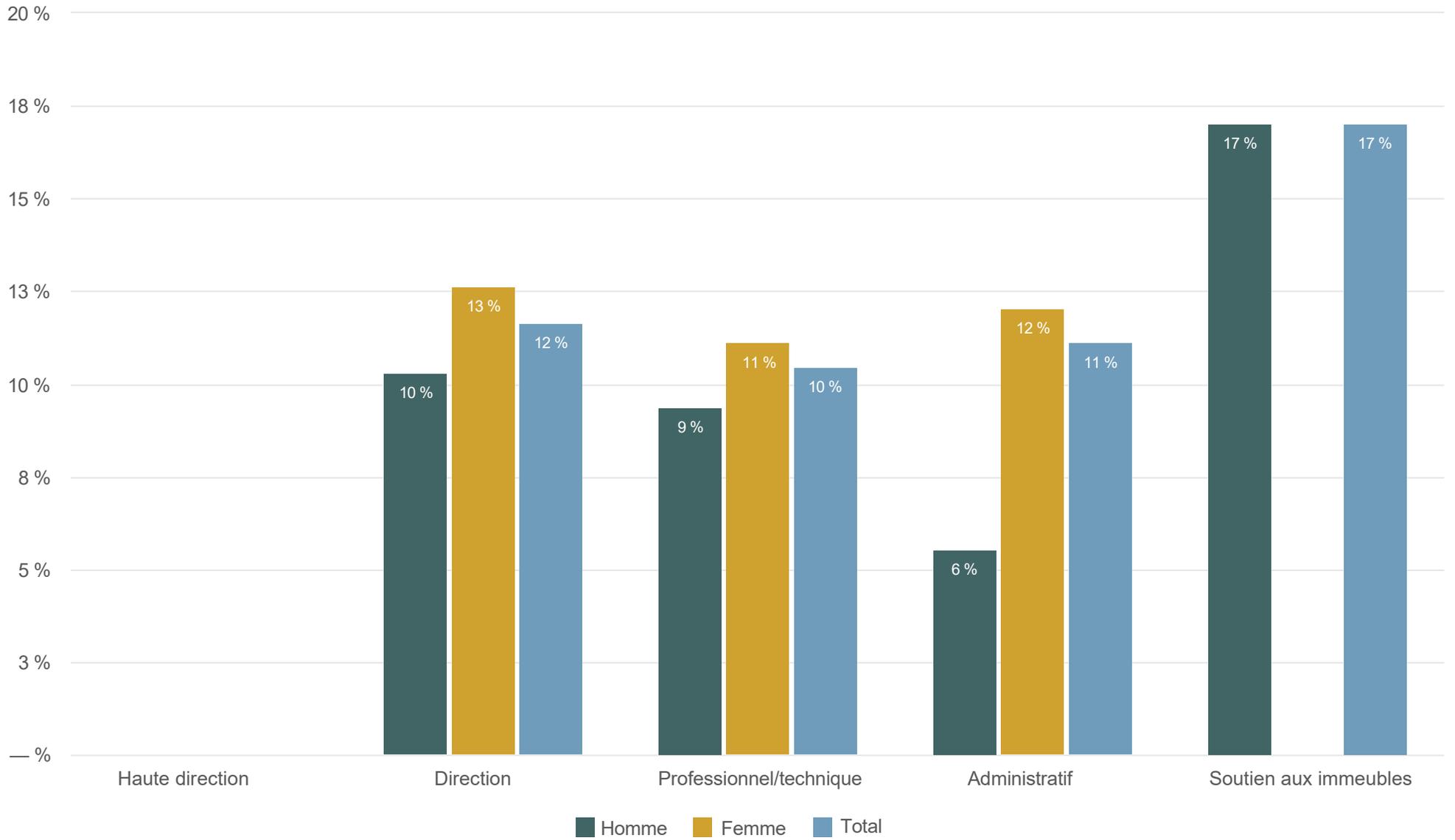
Taux de roulement des employés permanents par type de départ en 2024 (%)



Taux de roulement des employés permanents à temps plein en 2024 (%)



Taux de roulement des employés permanents par catégorie d'emploi et par genre en 2024 (%)



## Nouveaux employés

Catégorie	2020			2021			2022			2023			2024			Variation de 2024 par rapport à 2023 (%)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total												
<b>Âge</b>																		
Employés < 30 ans	8	7	15	10	16	26	9	30	39	7	10	17	4	8	12	-43 %	-20 %	-29 %
Employés entre 30 et 50 ans	10	17	27	18	14	32	15	37	52	12	20	32	13	16	29	8 %	-20 %	-9 %
Employés > 50 ans	3	10	13	2	5	7	5	5	10	2	4	6	1	3	4	-50 %	-25 %	-33 %
<b>Type de contrat</b>																		
Contrat permanent	21	32	53	29	34	63	24	65	89	21	31	52	17	22	39	-19 %	-29 %	-25 %
Contrat temporaire	0	2	2	1	1	2	5	7	12	0	3	3	1	5	6	0 %	67 %	100 %
<b>Type d'emploi</b>																		
Temps plein	21	34	55	28	28	56	29	71	100	21	34	55	18	26	44	-14 %	-24 %	-20 %
Temps partiel	0	0	0	2	7	9	0	1	1	0	0	0	0	1	1			
<b>Région géographique</b>																		
Ouest	3	5	8	4	10	14	6	16	22	4	7	11	5	8	13	25 %	14 %	18 %
Centre	15	26	41	24	21	45	20	49	69	15	22	37	12	16	28	-20 %	-27 %	-24 %
Est	3	3	6	2	4	6	3	7	10	2	5	7	1	3	4	-50 %	-40 %	-43 %
<b>Catégorie d'emploi</b>																		
Haute direction	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %	0 %
Direction	5	4	9	7	4	11	10	20	30	2	5	7	7	9	16	250 %	80 %	129 %
Professionnel/technique	7	9	16	7	9	16	6	13	19	8	9	17	5	7	12	-38 %	-22 %	-29 %
Administratif	3	19	22	9	21	30	3	38	41	3	20	23	3	11	14	0 %	-45 %	-39 %
Soutien aux immeubles	6	1	7	6	1	7	10	1	11	8	0	8	3	0	3	-63 %	0 %	-63 %
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>34</b>	<b>55</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>65</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>65</b>	<b>21</b>	<b>34</b>	<b>55</b>	<b>21</b>	<b>34</b>	<b>55</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>

## Taux d'embauche (%)

Catégorie	2024		
	Hommes	Femmes	Total
<b>Âge</b>			
Employés < 30 ans	20	27	24
Employés entre 30 et 50 ans	16	12	14
Employés > 50 ans	2	6	4
<b>Type de contrat</b>			
Contrat permanent	11	11	11
Contrat temporaire	100	100	100
<b>Type d'emploi</b>			
Temps plein	12	12	12
Temps partiel	0	0	0
<b>Région géographique</b>			
Ouest	22	25	24
Centre	11	11	11
Est	5	10	8
<b>Catégorie d'emploi</b>			
Haute direction	0	0	0
Direction	11	12	12
Professionnel/technique	18	16	16
Administratif	27	14	15
Soutien aux immeubles	8	0	8
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>12</b>

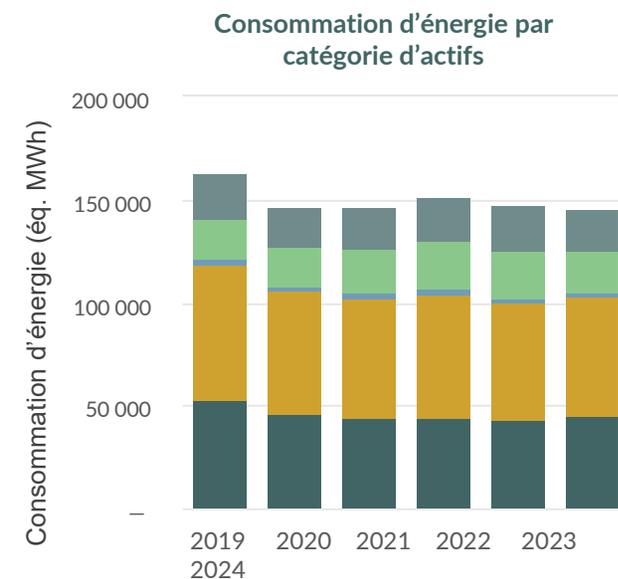
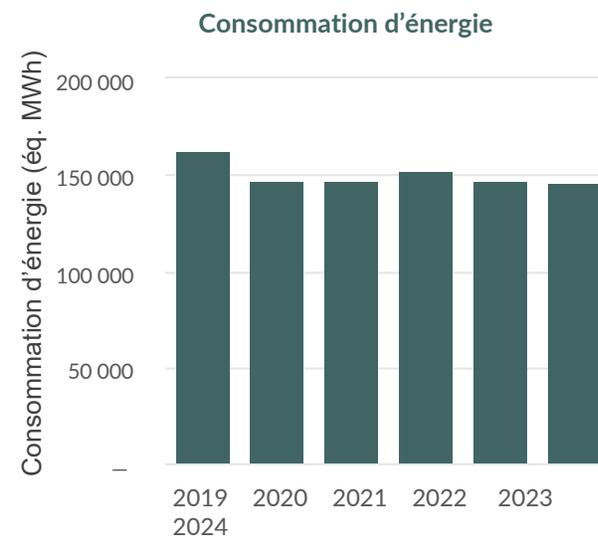
## Employés permanents quittant l'entreprise

Catégorie	2024		
	Hommes	Femmes	Total
<b>Âge</b>			
Employés < 30 ans	0	4	4
Employés 30-50 ans	14	18	32
Employés > 50 ans	5	9	14
<b>Type d'emploi</b>			
Temps plein	19	31	50
Temps partiel	0	0	0
<b>Région géographique</b>			
Ouest	5	9	14
Centre	14	18	32
Est	0	4	4
<b>Catégorie d'emploi</b>			
Haute direction	0	0	0
Direction	7	12	19
Professionnel/technique	3	6	9
Administratif	1	13	14
Soutien aux immeubles	8	0	8
<b>Par type de départ</b>			
Volontaire	10	19	29
Involontaire	9	12	21
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>34</b>	<b>55</b>

# Environnement

Tableau de la consommation d'énergie

Catégorie d'actifs	2019 (éq. MWh)	2020 (éq. MWh)	2021 (éq. MWh)	2022 (éq. MWh)	2023 (éq. MWh)	2024 (éq. MWh)	Variation de 2024 par rapport à 2023 (%)
<b>Centres commerciaux à ciel ouvert</b>							
Gaz naturel	17 500	12 020	12 128	11 657	11 372	13 933	23 %
Électricité	35 665	34 003	32 486	33 061	31 882	31 219	-2 %
<b>TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS</b>	<b>53 166</b>	<b>46 023</b>	<b>44 615</b>	<b>44 718</b>	<b>43 254</b>	<b>45 152</b>	<b>4 %</b>
<b>Centres commerciaux intérieurs</b>							
Gaz naturel	28 524	26 168	24 097	24 473	22 696	23 807	5 %
Électricité	37 430	34 008	34 040	35 626	34 171	33 949	-1 %
<b>TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS</b>	<b>65 954</b>	<b>60 176</b>	<b>58 136</b>	<b>60 098</b>	<b>56 867</b>	<b>57 756</b>	<b>2 %</b>
<b>Immeubles de bureaux</b>							
Gaz naturel	1 010	1 042	951	1,013	954	907	-5%
Électricité	1 332	1 410	1 336	1 303	1 205	1 238	3 %
<b>TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS</b>	<b>2 342</b>	<b>2 451</b>	<b>2 287</b>	<b>2 316</b>	<b>2 159</b>	<b>2 145</b>	<b>-1 %</b>
<b>Commerces de détail ayant pignon sur rue</b>							
Gaz naturel	7 361	6 352	9 011	11 394	11 323	9 256	-18 %
Électricité	12 584	12 469	12 809	11 659	12 249	11 426	-7 %
<b>TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS</b>	<b>19 945</b>	<b>18 820</b>	<b>21 820</b>	<b>23 053</b>	<b>23 572</b>	<b>20 682</b>	<b>-12 %</b>
<b>Immeubles à usage mixte</b>							
Gaz naturel	11 354	10 053	10 699	10 912	11 372	10 203	-10 %
Électricité	10 064	9 172	9 497	11 030	10 223	10 115	-1 %
<b>TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS</b>	<b>21 417</b>	<b>19 224</b>	<b>20 196</b>	<b>21 942</b>	<b>21 595</b>	<b>20 318</b>	<b>-6 %</b>
<b>Ensemble du portefeuille</b>							
Gaz naturel	65 749	55 635	56 886	59 449	57 717	58 107	0,01
Électricité	97 075	91 061	90 168	92 678	89 730	87 947	-0,02
<b>ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE</b>	<b>162 824</b>	<b>146 695</b>	<b>147 054</b>	<b>152 127</b>	<b>147 447</b>	<b>146 054</b>	<b>-0,01</b>



## Tableau des coûts en énergie

Catégorie d'actifs	2019 (\$)	2020 (\$)	2021 (\$)	2022 (\$)	2023 (\$)	2024 (\$)	Variation de 2024 par rapport à 2023 (%)
<b>Centres commerciaux à ciel ouvert</b>							
Gaz naturel	454 171	626 895	431 995	726 871	616 694	617 316	0 %
Électricité	4 238 440	4 089 460	4 190 101	4 578 525	4 904 726	4 584 798	-7 %
<b>TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS</b>	<b>4 692 612</b>	<b>4 716 355</b>	<b>4 622 096</b>	<b>5 305 396</b>	<b>5 521 419</b>	<b>5 202 114</b>	<b>-6 %</b>
<b>Centres commerciaux intérieurs</b>							
Gaz naturel	704 813	865 876	841 972	1 219 378	1 320 532	1 088 626	-18 %
Électricité	5 311 798	5 578 623	5 400 427	5 331 804	5 593 143	5 191 442	-7 %
<b>TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS</b>	<b>6 016 611</b>	<b>6 444 499</b>	<b>6 242 399</b>	<b>6 551 182</b>	<b>6 913 675</b>	<b>6 280 068</b>	<b>-9 %</b>
<b>Immeubles de bureaux</b>							
Gaz naturel	15 821	21 403	15 835	41 753	43 913	34 280	-22 %
Électricité	128 562	124 333	117 179	169 494	165 616	175 924	6 %
<b>TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS</b>	<b>144 383</b>	<b>145 736</b>	<b>133 014</b>	<b>211 247</b>	<b>209 528</b>	<b>210 204</b>	<b>0 %</b>
<b>Commerces de détail ayant pignon sur rue</b>							
Gaz naturel	180 250	186 852	226 860	296 162	305 128	216 196	-29 %
Électricité	1 208 376	996 772	995 332	1 044 961	1 055 919	961 988	-9 %
<b>TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS</b>	<b>1 388 625</b>	<b>1 183 624</b>	<b>1 222 192</b>	<b>1 341 123</b>	<b>1 361 047</b>	<b>1 178 184</b>	<b>-13 %</b>
<b>Immeubles à usage mixte</b>							
Gaz naturel	169 080	218 559	198 848	378 006	513 722	361 916	-30 %
Électricité	1 708 345	1 739 917	1 513 533	1 495 160	1 684 842	1 640 694	-3 %
<b>TOTAL POUR LA CATÉGORIE D'ACTIFS</b>	<b>1 877 425</b>	<b>1 958 476</b>	<b>1 712 381</b>	<b>1 873 167</b>	<b>2 198 564</b>	<b>2 002 610</b>	<b>-9 %</b>
<b>Ensemble du portefeuille</b>							
Gaz naturel	1 524 136	1 919 584	1 715 510	2 662 170	2 799 988	2 318 333	(17) %
Électricité	12 595 521	12 529 105	12 216 571	12 619 945	13 404 246	12 554 846	(6) %
<b>ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE</b>	<b>14 119 656</b>	<b>14 448 690</b>	<b>13 932 081</b>	<b>15 282 115</b>	<b>16 204 234</b>	<b>14 873 180</b>	<b>(8) %</b>

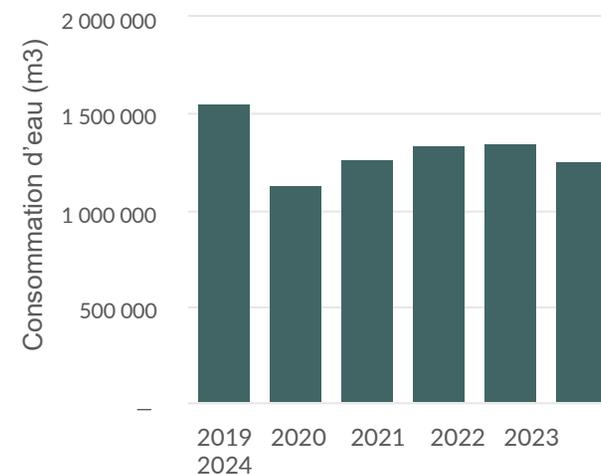
**Tableau de la consommation d'eau (m<sup>3</sup>)**

Catégorie d'actifs	2019 (m <sup>3</sup> )	2020 (m <sup>3</sup> )	2021 (m <sup>3</sup> )	2022 (m <sup>3</sup> )	2023 (m <sup>3</sup> )	2024 (m <sup>3</sup> )	Variation de 2024 par rapport à 2023 (%)
Centres commerciaux à ciel ouvert	995 830	768 966	781 535	843 055	849 013	810 214	(5) %
Centres commerciaux intérieurs	470 493	294 364	381 344	363 115	361 529	333 440	(8) %
Immeubles de bureaux	4 753	2 208	2 510	2 368	2 297	2 131	(7) %
Commerces de détail ayant pignon sur rue	43 450	41 691	69 682	89 027	87 960	70 957	(19) %
Immeubles à usage mixte	43 471	25 672	32 796	34 895	49 253	36 945	(25) %
<b>ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE</b>	<b>1 557 996</b>	<b>1 132 900</b>	<b>1 267 867</b>	<b>1 332 460</b>	<b>1 350 052</b>	<b>1 253 687</b>	<b>(7) %</b>

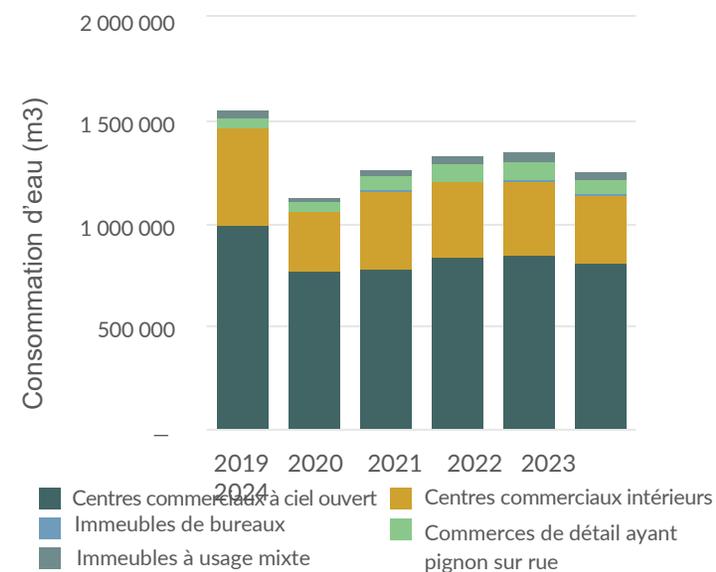
**Tableau des coûts de l'eau**

Catégorie d'actifs	2019 (\$)	2020 (\$)	2021 (\$)	2022 (\$)	2023 (\$)	2024 (\$)	Variation de 2024 par rapport à 2023 (%)
Centres commerciaux à ciel ouvert	3 906 176	3 319 222	3 497 081	3 755 455	3 939 073	4 177 762	6 %
Centres commerciaux intérieurs	1 880 033	1 496 475	1 548 676	1 957 308	2 055 313	1 920 159	(7) %
Immeubles de bureaux	13 409	9 519	12 445	9 760	9 815	8 138	(17) %
Commerces de détail ayant pignon sur rue	264 255	242 737	294 274	297 533	358 851	300 364	(16) %
Immeubles à usage mixte	299 969	139 454	164 862	202 961	264 917	286 826	8 %
<b>ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE</b>	<b>6 363 842</b>	<b>5 207 406</b>	<b>5 517 338</b>	<b>6 223 018</b>	<b>6 627 968</b>	<b>6 693 249</b>	<b>1 %</b>

**Consommation d'eau**



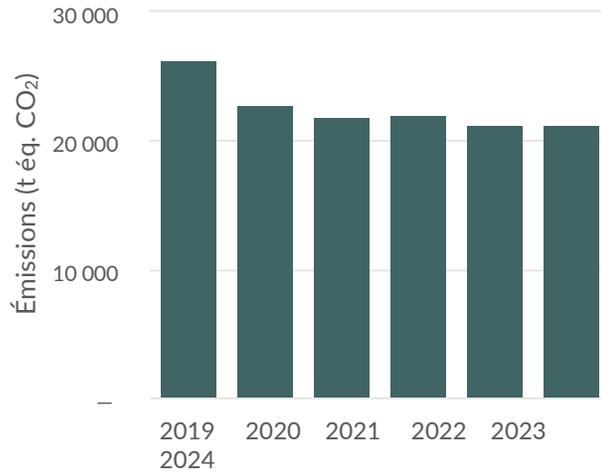
**Consommation d'eau par catégorie d'actifs**



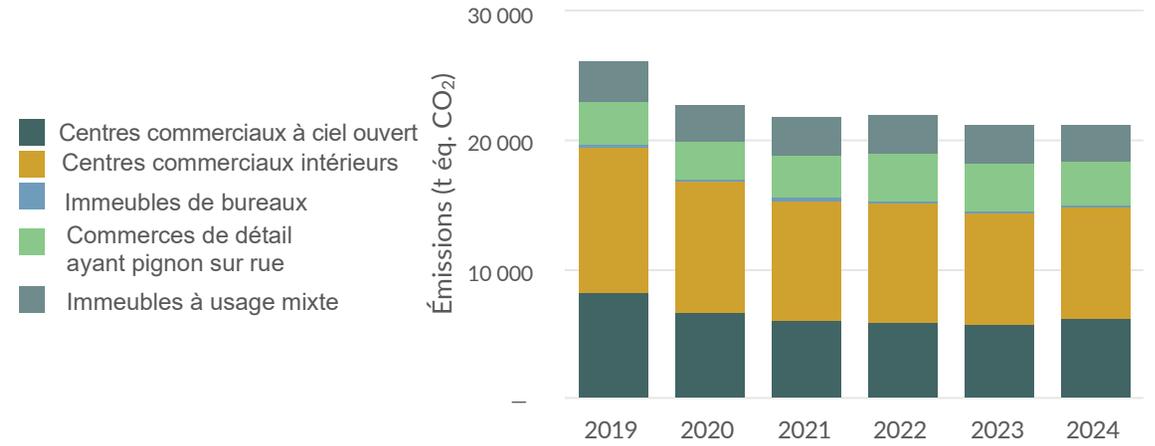
## Émissions de GES

Catégorie d'actifs	2019 (t éq. CO <sub>2</sub> )	2020 (t éq. CO <sub>2</sub> )	2021 (t éq. CO <sub>2</sub> )	2022 (t éq. CO <sub>2</sub> )	2023 (t éq. CO <sub>2</sub> )	2024 (t éq. CO <sub>2</sub> )	2024 par rapport à 2023
<b>Centres commerciaux à ciel ouvert</b>							
Champ d'application 1 – Gaz naturel	3 172	2 179	2 198	2 113	2 061	2 525	23 %
Champ d'application 2 – Électricité	4 956	4 407	3 799	3 769	3 655	3 688	1 %
Champ d'application 3 – Eau	42	33	31	33	35	32	(9) %
<b>Ensemble du portefeuille</b>	<b>8 170</b>	<b>6 619</b>	<b>6 028</b>	<b>5 914</b>	<b>5 751</b>	<b>6 245</b>	<b>9 %</b>
<b>Centres commerciaux intérieurs</b>							
Champ d'application 1 – Gaz naturel	5 169	4 743	4 367	4 435	4 113	4 315	5 %
Champ d'application 2 – Électricité	6 165	5 583	5 027	4 883	4 537	4 361	(4) %
Champ d'application 3 – Eau	19	14	14	14	13	12	(9) %
<b>Ensemble du portefeuille</b>	<b>11 353</b>	<b>10 339</b>	<b>9 408</b>	<b>9 282</b>	<b>8 664</b>	<b>8 688</b>	<b>— %</b>
<b>Immeubles de bureaux</b>							
Champ d'application 1 – Gaz naturel	183	189	172	184	173	164	(5) %
Champ d'application 2 – Électricité	25	23	25	29	26	27	4 %
Champ d'application 3 – Eau	0,54	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	(7) %
<b>Ensemble du portefeuille</b>	<b>208</b>	<b>212</b>	<b>197</b>	<b>213</b>	<b>199</b>	<b>192</b>	<b>(4) %</b>
<b>Commerces de détail ayant pignon sur rue</b>							
Champ d'application 1 – Gaz naturel	1 334	1 151	1 633	2 065	2 052	1 678	(18) %
Champ d'application 2 – Électricité	2 125	1 698	1 641	1 698	1 697	1 651	(3) %
Champ d'application 3 – Eau	5	2	2	3	4	4	(7) %
<b>Ensemble du portefeuille</b>	<b>3 463</b>	<b>2 851</b>	<b>3 277</b>	<b>3 767</b>	<b>3 753</b>	<b>3 333</b>	<b>(11) %</b>
<b>Immeuble à usage mixte</b>							
Champ d'application 1 – Gaz naturel	2 058	1 822	1 939	1 978	2 061	1 849	(10) %
Champ d'application 2 – Électricité	1 033	1 018	995	980	922	910	(1) %
Champ d'application 3 – Eau	2	1	1	2	2	2	(7) %
<b>Ensemble du portefeuille</b>	<b>3 093</b>	<b>2 840</b>	<b>2 936</b>	<b>2 960</b>	<b>2 985</b>	<b>2 761</b>	<b>(8) %</b>
<b>Consommation d'eau (m3)</b>							
Champ d'application 1 – Gaz naturel	11 916	10 083	10 310	10 774	10 460	10 531	1 %
Champ d'application 2 – Électricité	14 303	12 729	11 487	11 309	10 837	10 638	(2) %
Champ d'application 3 – Eau	67	50	49	52	55	50	(9) %
<b>Consommation d'eau (m3)</b>	<b>26 287</b>	<b>22 862</b>	<b>21 846</b>	<b>22 136</b>	<b>21 352</b>	<b>21 219</b>	<b>(1) %</b>

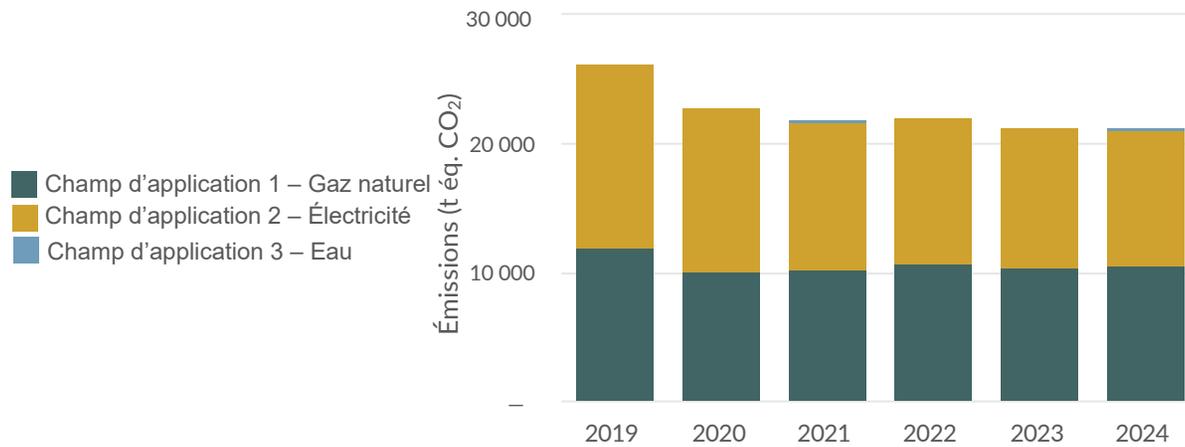
### Émissions de GES



### Émissions de GES par catégorie d'actif



### Émissions de GES par catégorie d'actif



## Quantité de déchets non dangereux générés

	2019 (tonnes) <sup>1</sup>	2020 (tonnes) <sup>2</sup>	2021 (tonnes) <sup>3</sup>	2022 (tonnes) <sup>4</sup>	2023 (tonnes) <sup>5</sup>	2024 (tonnes) <sup>6</sup>	Variation de 2024 par rapport à 2023 (%)
Carton/papier/fibre mixte	4 182	4 702	4 798	5 282	4 897	5 329	9 %
Conteneur mixte/à flux unique	3 663	2 889	2 871	2 851	3 034	3 049	— %
Matière organique	2 572	2 356	2 480	2 285	2 108	2 195	4 %
Déchets généraux	12 857	12 042	12 124	12 507	11 803	12 797	8 %
Total	23 276	21 989	22 274	22 925	21 842	23 370	7 %

## Méthode d'élimination

	2019 (tonnes) <sup>1</sup>	2020 (tonnes) <sup>2</sup>	2021 (tonnes) <sup>3</sup>	2022 (tonnes) <sup>4</sup>	2023 (tonnes) <sup>5</sup>	2024 (tonnes) <sup>6</sup>	Variation de 2024 par rapport à 2023 (%)
Compostage	2 572	2 356	2 480	2 285	2 108	2 195	4 %
Recyclage	7 846	7 591	7 669	8 133	7 931	8 378	6 %
Enfouissement	12 857	12 042	12 124	12 507	11 803	12 797	8 %
Total	23 276	21 989	22 274	22 925	21 842	23 370	7 %

<sup>1</sup> Les données représentent les déchets générés dans 20,3 millions pi<sup>2</sup> (86 %) du portefeuille.

<sup>2</sup> Les données représentent les déchets générés dans 16,4 millions pi<sup>2</sup> (72 %) du portefeuille.

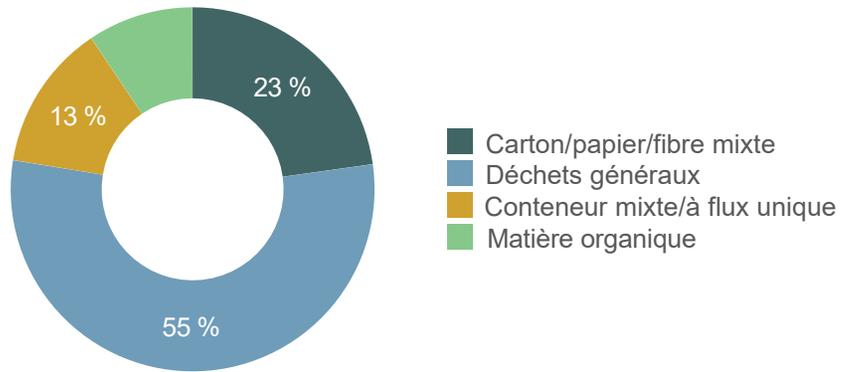
<sup>3</sup> Les données représentent les déchets générés dans 20,0 millions pi<sup>2</sup> (89 %) du portefeuille.

<sup>4</sup> Les données représentent les déchets générés dans 19,9 millions pi<sup>2</sup> (90 %) du portefeuille.

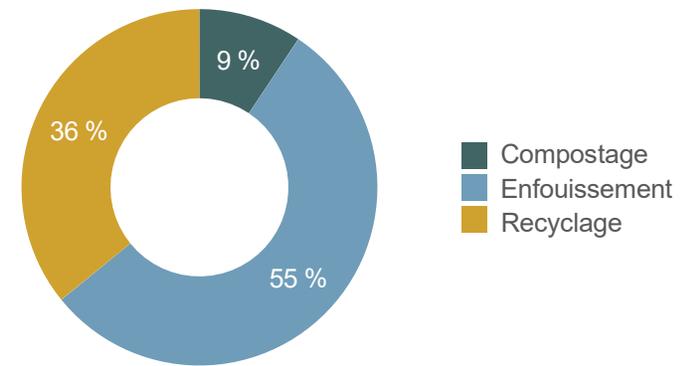
<sup>5</sup> Les données représentent les déchets générés dans 19,6 millions pi<sup>2</sup> (88 %) du portefeuille.

<sup>6</sup> Les données représentent les déchets générés dans 19,7 millions pi<sup>2</sup> (89 %) du portefeuille.

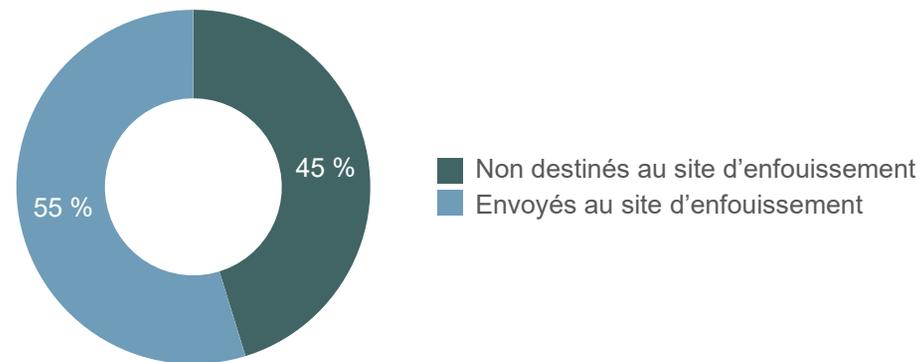
## Profil des déchets non dangereux en 2024



## Profil de l'élimination des déchets non dangereux en 2024



## Taux de réacheminement des déchets non dangereux en 2024

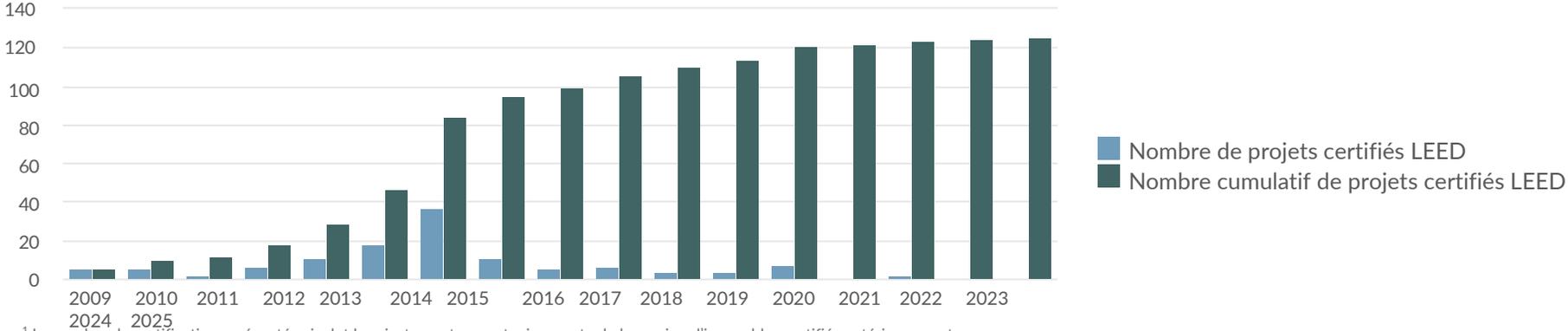


# Bâtiment écologique

## Certifications LEED obtenues en 2024

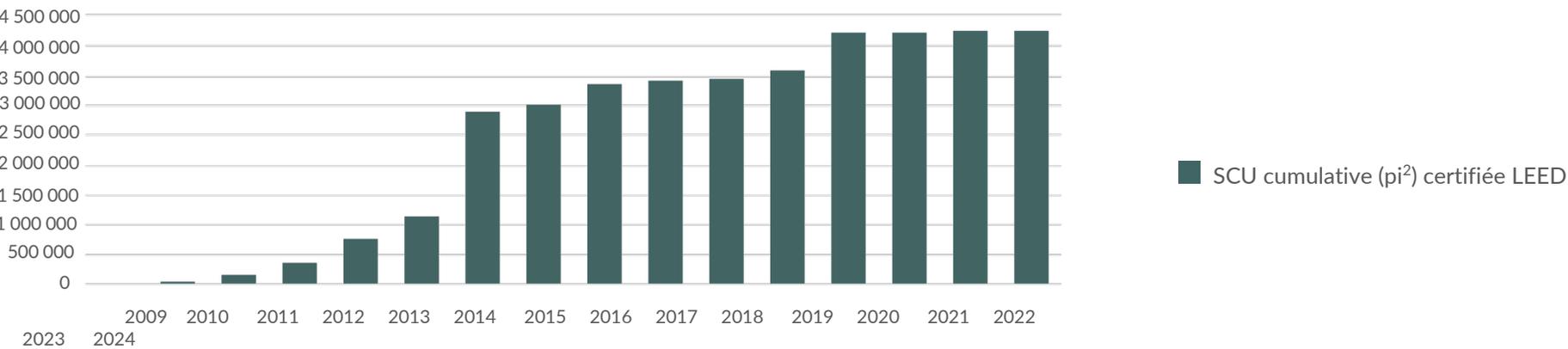
Nom du projet	Immeuble	Emplacement	Niveau de certification	SCU certifiée (pi <sup>2</sup> )
Brampton Corners - Bâtiments A et E	Brampton Corners	Brampton (Ontario)	Or	20 612

## Nombre de projets certifiés LEED<sup>1</sup>



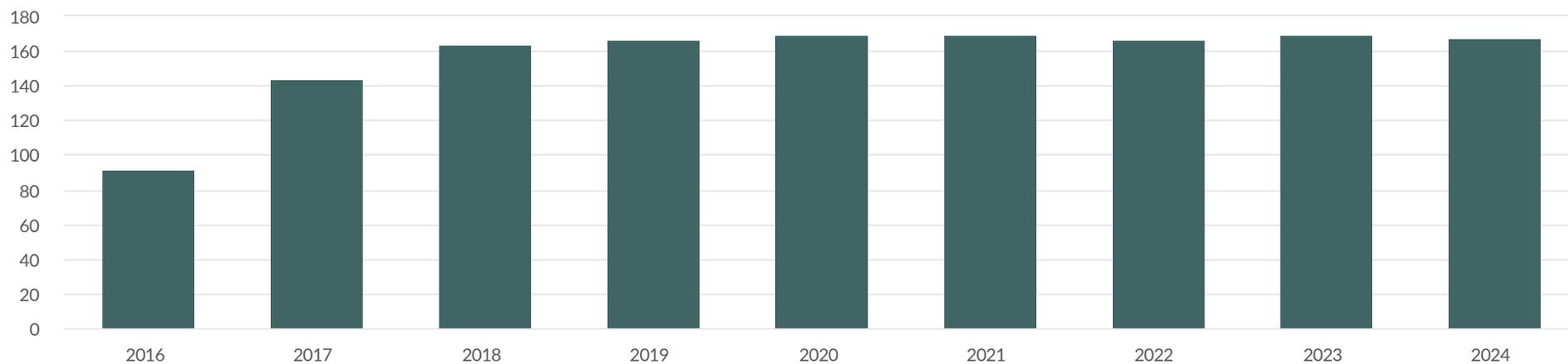
<sup>1</sup> Le nombre de certifications présentées inclut les ajustements pour tenir compte de la cession d'immeubles certifiés antérieurement.

## SCU (pi<sup>2</sup>) certifiée LEED<sup>1</sup>

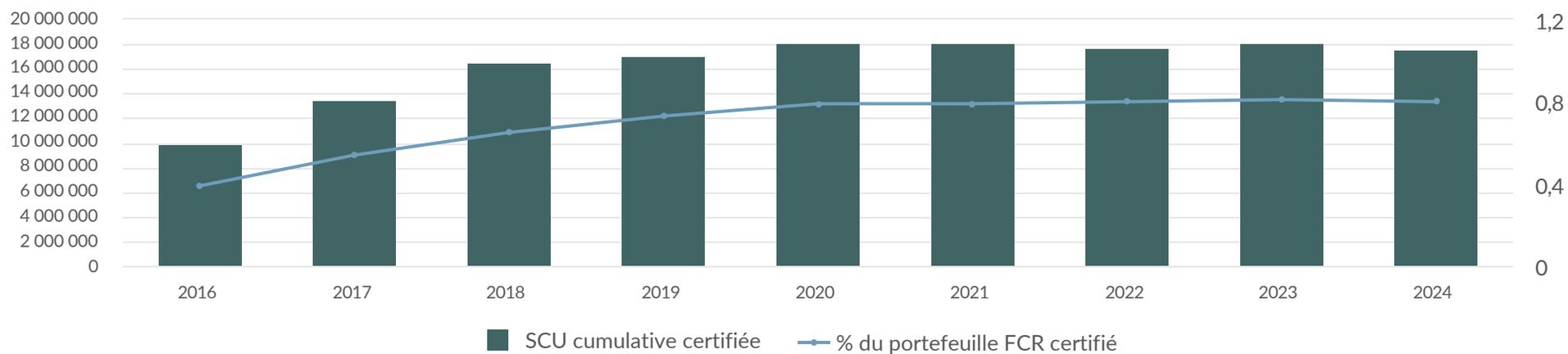


<sup>1</sup> La SCU présentée inclut les ajustements pour tenir compte de la cession d'immeubles certifiée antérieurement.

## Nombre de propriétés certifiées BOMA BEST <sup>1,2</sup>



## SCU (pi<sup>2</sup>) certifiée BOMA BEST <sup>1,2</sup>



<sup>1</sup> Certifications à la fin de chaque année civile

<sup>2</sup> Le nombre d'immeubles certifiés BOMA BEST inclut les ajustements pour tenir compte des certifications expirées et de la cession d'immeubles certifiés antérieurement.

# Hypothèses et méthodes relatives aux données

## Généralités

Les nombres pourraient ne pas faire le compte exact étant donné que les valeurs ont été arrondies aux fins de comparabilité.

## Statistiques sur les employés

Le rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

La catégorie « Administratif » comprend le soutien administratif à la gestion, notamment les adjoints de direction, les administrateurs d'immeubles et les commis aux comptes fournisseurs.

La catégorie « Soutien aux immeubles » comprend le soutien à l'entretien des immeubles, incluant la coordination à l'entretien et la supervision des opérations.

La catégorie Cadre intermédiaire comprend les gestionnaires des unités fonctionnelles responsables de la mise en œuvre du plan d'affaires de l'équipe de la haute direction, incluant les directeurs de la location, les contrôleurs et les gestionnaires d'immeubles.

La catégorie « Professionnel/technique » comprend les employés spécialisés dans leur domaine d'expertise, dont les analystes

financiers, les comptables, le personnel juridique et de construction et les gestionnaires de projet.

La catégorie « Haute direction » comprend le président et chef de la direction, le vice-président directeur et chef des finances, le vice-président directeur et chef de l'exploitation, les premiers vice-présidents, les vice-présidents et le chef des affaires juridiques. Il leur incombe de réaliser le plan d'affaires annuel de la Société.

Les entrepreneurs externes sont exclus des statistiques sur les employés.

Pour calculer le taux de roulement des employés :

Nombre total d'employés qui quittent l'entreprise

Nombre total d'employés permanents dans l'entreprise (actifs et ayant quitté la Société au 31 décembre 2024)

Pour calculer le taux d'embauche :

Nombre total de nouveaux employés s'étant joints à l'entreprise (employés actifs au 31 décembre 2024)

Nombre total d'employés dans la Société (au 31 décembre 2024)

Le calcul du taux d'embauche se base sur le nombre d'employés s'étant joints à la Société en 2024 et sur le nombre d'employés encore en poste le 31 décembre 2024. Par exemple, une entreprise a 100 employés à la fin de l'année. Elle engage 25 nouvelles personnes en 2019. Cependant, seules 20 d'entre elles sont encore en poste à la fin de l'année. Le taux d'embauche serait de  $20/100 = 20\%$ .

## Énergie

Le rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 et concerne le portefeuille au 31 décembre 2024. Les factures d'électricité et de gaz naturel établies selon une consommation mesurée ont été utilisées pour déclarer l'énergie consommée et les coûts. Ces données sont saisies et enregistrées dans Envizi, notre logiciel de gestion des services publics.

L'énergie en GJ a été convertie en éq. kWh à l'aide d'un facteur de conversion de 0,0036 GJ/éq. kWh, puis l'énergie en éq. kWh a été convertie en éq. MWh à l'aide d'un facteur de conversion de 1 000 éq. kWh/MWh.

Pour garantir l'uniformité et la comparabilité des données d'une année à l'autre, FCR retraite les données sur la consommation de l'année de référence et de chaque année subséquente afin de tenir compte des changements apportés au portefeuille.

Voici les raisons pour lesquelles FCR retraite les données sur la consommation :

- Modifications apportées au périmètre du portefeuille (cessions, acquisitions, nouveaux projets d'aménagement, démolitions)
- Changements de méthodes de mesure ou de calcul
- Améliorations des données de consommation
- Découverte d'erreurs dans les données de consommation.

## Inclusions

1. La consommation d'énergie (c.-à-d. chauffage et climatisation, éclairage, électricité) destinée aux aires communes et aux bureaux de FCR est incluse. Dans la plupart des cas, les locataires ont leur propre compteur pour le gaz naturel et l'électricité; leur consommation d'énergie est donc exclue comme il est mentionné ci-dessous.

## Exclusions

1. La consommation d'énergie dans les locaux des locataires qui ont un sous-compteur ou qui payent les factures d'énergie directement aux sociétés de services publics (c.-à-d. consommation d'énergie des locataires dans des centres commerciaux à ciel ouvert) est exclue du présent rapport.
2. La consommation d'énergie dans les locaux vacants est exclue de ce rapport. Cette consommation n'est pas comptabilisée par le fournisseur tiers qui déclare la consommation d'énergie et les coûts. Compte tenu de l'importance de la consommation d'énergie dans les locaux vacants, ces données sont exclues du rapport.

## Hypothèses et estimations de données

Pour un immeuble ou un compte de services publics dont les données de consommation n'étaient pas disponibles, la consommation a été estimée à l'aide des méthodes suivantes dans un des scénarios suivants :

1. Interpolation de données mensuelles (estimation de nouvelles valeurs à partir de valeurs existantes) :

Les données manquantes ont été estimées en calculant la moyenne de la consommation du mois précédent et celle du mois subséquent, puis en appliquant cette moyenne aux mois dont les données sont manquantes. Par exemple, si la consommation d'électricité dans un immeuble n'était pas disponible pour le mois de novembre 2020, il suffirait de calculer la moyenne des mois d'octobre et de décembre 2020. Cette consommation moyenne mensuelle d'électricité serait ensuite appliquée au mois de novembre 2020.

2. Extrapolation de données mensuelles pendant une seule année civile (estimation de nouvelles valeurs à partir de valeurs existantes pour compléter les données d'une année civile) – Comptes de gaz naturel : Les données manquantes sur la consommation mensuelle ont été estimées à l'aide de la méthode de chevauchement, en calculant les valeurs proportionnelles aux degrés-jour de chauffage d'un mois et d'un emplacement donnés. Les données manquantes sur les coûts ont été estimées à l'aide des estimations de la consommation et des tarifs moyens.

Comptes d'électricité : Les données mensuelles manquantes ont été estimées à l'aide de la moyenne des données réelles disponibles pour le même mois. Les estimations liées aux comptes présentaient des variations saisonnières faibles ou inexistantes.

3. Extrapolation des données annuelles (estimation de nouvelles valeurs au-delà des valeurs existantes pour des années entières) :

Les données manquantes pour des années civiles entières ont été estimées à l'aide des données recueillies pour les années civiles au moyen des données les plus proches. Par exemple, en l'absence de données de consommation d'électricité pour un immeuble en particulier de janvier à décembre 2021, les données sur la consommation d'électricité de janvier à décembre 2022 sont utilisées. Cela entraîne une courbe de consommation et de coût linéaire, dans laquelle on ne dénote aucune augmentation ou diminution, ce qui permet à FCR de tenir compte de la consommation d'énergie issue des services publics, des coûts et des émissions de carbone.

## Processus

1. Les factures d'énergie (gaz naturel et électricité) sont recueillies par un tiers, Blackstone Energy Services Inc., et les données sont téléversées dans la base de données Envizi.
2. Les données des sous-compteurs d'énergie et sur les coûts sont recueillies par les gestionnaires d'immeubles et saisies manuellement dans Envizi pour être déduites de notre consommation en énergie.

3. Les données provenant des bornes de recharge de véhicules électriques et les coûts de bornes de recharge détenues et exploitées par des tiers qui sont connectées aux compteurs d'électricité de nos aires communes sont extraits du portail des bornes et saisis manuellement dans Envizi afin d'être soustraits de notre consommation d'énergie.
4. Vérifications aux fins d'assurance qualité ou de contrôle de la qualité (AQ/CQ) : Les données sur la consommation sont téléchargées à partir d'Envizi par compte de services publics et par mois. Les vérifications aux fins d'AQ/CQ suivantes sont effectuées :
  - a. Vérification de l'exhaustivité : pour relever les écarts dans les données.
  - b. Vérification des variations dans les ensembles de données : pour relever les erreurs dans l'ensemble de données de l'année en cours.
  - c. Vérification des variations d'une année à l'autre : pour relever les données aberrantes significatives et comprendre les facteurs.
5. Les données finales sur la consommation sont téléchargées à partir d'Envizi dans le rapport Monthly Data Summary.
6. Les données sur les coûts sont recueillies en interne par l'équipe Comptabilité et information financière de FCR.
7. Les données sur la consommation et les coûts sont compilées dans Excel.

## Eau

Le rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 et concerne le portefeuille au 31 décembre 2024. Les factures d'eau établies selon la consommation mesurée ont été utilisées pour déclarer la consommation d'eau et les coûts. Ces données sont saisies et enregistrées dans Envizi, notre logiciel de gestion des services publics.

La consommation d'eau en tonnes de gallons (tgal) a été convertie en mètres cubes (m<sup>3</sup>) à l'aide d'un facteur de conversion de 1 tgal pour 3,7854118 m<sup>3</sup>.

## Inclusions

1. La consommation d'eau dans les aires communes et les bureaux de FCR est incluse dans le rapport. De plus, la consommation d'eau associée à plusieurs activités de nos locataires, bien qu'elle soit incluse dans le rapport, en est néanmoins exclue dans certains cas, comme il est décrit ci-après.

## Exclusions

1. Le rapport ne tient pas compte de l'utilisation de l'eau dans les immeubles de la province de Québec. Habituellement, la consommation d'eau n'est pas mesurée au Québec et les coûts liés à l'eau sont inclus dans le relevé de taxe foncière municipale.
2. La consommation d'eau dans les espaces loués dont les factures sont payées directement par les locataires aux fournisseurs de services publics est exclue du rapport.

3. La consommation d'eau dans les espaces loués dotés d'un sous-compteur de FCR est exclue du rapport.
4. La consommation d'eau dans les espaces vacants est exclue du rapport. Le suivi de cette consommation n'est pas assuré par le fournisseur tiers de la Société qui assure le suivi de la consommation d'eau et des coûts et en fait rapport. Compte tenu de l'importance relative de la consommation d'eau dans les locaux vacants, ces données ne sont pas comprises dans le rapport.

## Hypothèses et estimations de données

1. Se reporter à la rubrique 3, Hypothèses et estimations de données de la section Énergie. La procédure appliquée à l'électricité a été employée lorsque différentes méthodes étaient disponibles.

## Processus

1. Les factures d'eau sont recueillies par un tiers, Blackstone Energy Services Inc., et les données sont téléversées dans la base de données Envizi.
2. Les données des sous-compteurs d'eau et sur les coûts sont recueillies par les gestionnaires d'immeubles et saisies manuellement dans Envizi pour être déduites de notre consommation en eau.
3. Vérifications aux fins d'AQ/CQ : Les données sur la consommation sont téléchargées à partir d'Envizi par compte et par mois. Les vérifications aux fins d'AQ/CQ suivantes sont effectuées :
  - a. Vérification de l'exhaustivité : pour relever les écarts dans les données.
  - b. Vérification des variations dans les

ensembles de données : pour relever les erreurs dans l'ensemble de données de l'année en cours.

- c. Vérification des variations d'une année à l'autre : pour relever les données aberrantes significatives et comprendre les facteurs.
4. Les données finales sur la consommation sont téléchargées à partir d'Envizi dans le rapport Monthly Data Summary.
5. Les données sur les coûts sont recueillies en interne par l'équipe Comptabilité et information financière de FCR.
6. Les données sur la consommation et les coûts sont compilées dans Excel.

## Émissions de GES

Le rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 et concerne le portefeuille au 31 décembre 2024. La limite des émissions de GES est établie en fonction des éléments sur lesquels FCR est en mesure d'exercer un contrôle opérationnel. Tel qu'utilisé dans le rapport, la définition de « contrôle opérationnel » correspond à la définition du Protocole des GES : pouvoir qu'a une organisation d'adopter et de mettre en œuvre des directives opérationnelles.

Pour garantir l'uniformité et la comparabilité des données d'une année à l'autre, FCR recalcule les émissions de l'année de référence et de chaque année subséquente afin de tenir compte des changements apportés au portefeuille.

Voici les raisons pour lesquelles FCR recalcule ses émissions :

- Modifications apportées au périmètre du portefeuille (cessions, acquisitions,

nouveaux projets d'aménagement, démolitions)

- Changements de méthodes de mesure ou de calcul
- Améliorations des données de consommation
- Découverte d'erreurs dans les données de consommation

### Inclusions

1. Champ d'application 1 et champ d'application 2 (selon l'emplacement) Les émissions sont comprises dans le rapport et calculées en fonction de la consommation d'énergie déterminée à l'aide des méthodes décrites précédemment. Se reporter aux inclusions de la section Énergie pour de plus amples renseignements.
2. Les émissions du champ d'application 3 associées au traitement et à la distribution de l'eau, ainsi qu'à la collecte et au traitement des eaux usées sont incluses et calculées en fonction de la consommation d'eau déterminée à l'aide des méthodes décrites précédemment. Se reporter aux inclusions de la section Eau pour de plus amples renseignements.
3. Les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de méthane (CH<sub>4</sub>) et d'oxyde de diazote (N<sub>2</sub>O) ont servi à calculer les éq. CO<sub>2</sub>.
4. Les valeurs du potentiel de réchauffement climatique (PRC) figurant dans le Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont servi à calculer les éq. CO<sub>2</sub> :

Dioxyde de carbone – 1 PRC, méthane – 25 PRC, oxyde de diazote – 298 PRC.  
<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/orientation-quantification/potentiels-rechauffement-planetaire.html>

### Exclusions

1. Exclusions pour l'énergie; voir les sections précédentes.
2. Émissions du champ d'application 1 résultant des réfrigérants utilisés pour la climatisation. Nous ne disposons pas actuellement d'un processus de mesure et de suivi de ces émissions. L'estimation initiale indique qu'elles pourraient être négligeables pour notre empreinte de champ d'application 1.

### Calculs

La réduction des émissions de GES est calculée en déterminant la différence entre les émissions de l'année en cours et les émissions de l'année précédente, et non en quantifiant l'incidence directe de certaines initiatives de réduction.

Pour calculer les émissions de GES provenant de la consommation de gaz naturel :

Consommation de gaz naturel (GJ) x facteur d'émission (t éq. CO<sub>2</sub>/GJ) = t éq. CO<sub>2</sub>  
Source du facteur d'émission : US EPA Sept. 2023 EPA Center for Corporate Climate Leadership. Facteurs d'émission pour les inventaires de gaz à effet de serre -<https://www.epa.gov/climateleadership/ghg-emission-factors-hub>

Consommation de gaz naturel (m<sup>3</sup>) x facteur d'émission (t éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>3</sup>) = t éq. CO<sub>2</sub>

Source du facteur d'émission : epa.gov (<https://www.epa.gov/climateleadership/ghg-emission-factors-hub>), avril 2022. EPA Center for Corporate Climate Leadership. GHG Emission Factors Hub.

#### Pour calculer les émissions de GES provenant de la consommation d'électricité :

Consommation d'électricité (kWh) x facteur d'émission (t éq. CO<sub>2</sub>/kWh) = t éq. CO<sub>2</sub>

Source du facteur d'émission : 2024 UNFCCC Submission. Rapport d'inventaire national, 1990-2022 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada Annex 13: Tableau A13-1-Tableau A13-13. Adresse URL : <https://unfccc.int/ghg-inventories-annex-i-parties/2024>

Lorsque le facteur d'émission annuel relatif à l'électricité n'a pas encore été publié, nous utilisons le facteur d'émission le plus récemment publié et pouvons l'appliquer de manière rétrospective.

#### Pour calculer les émissions de GES provenant du traitement et de la distribution de l'eau ainsi que de la collecte et du traitement des eaux usées :

Consommation d'eau (m<sup>3</sup>) x intensité énergétique attribuable à la distribution de l'eau (kWh/m<sup>3</sup>) x facteur d'émission relatif à l'électricité (t éq. CO<sub>2</sub>/kWh) = t éq. CO<sub>2</sub>

Source de l'intensité énergétique attribuable à la distribution de l'eau : Maas, Carol, Greenhouse Gas and Energy Co-Benefits of Water Conservation. POLIS Project on

Ecological Governance, Université de Victoria, novembre 2008.

Source du facteur d'émission relatif à l'électricité : 2024 UNFCCC Submission. Rapport d'inventaire national, 1990-2022 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada Annex 13: Tableau A13-1-Tableau A13-13. Adresse URL : <https://unfccc.int/ghg-inventories-annex-i-parties/2024>

#### Hypothèses

1. Tous les immeubles étaient compris dans le portefeuille de la Société au 31 décembre 2024.
2. Acquisition : immeuble existant acquis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Tous les immeubles désignés comme un immeuble acquis ont été pris en compte dans l'inventaire. La consommation et les émissions ont été estimées rétrospectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019 lorsque cela s'est avéré possible, à l'aide des données disponibles les plus anciennes. Cession : immeuble existant vendu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Tous les immeubles ayant fait l'objet d'une cession ont été exclus de l'inventaire.
3. Nouvel immeuble : nouvelle construction sur un terrain vacant. Tous les immeubles construits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ont été ajoutés à l'inventaire à la date à laquelle FCR a commencé à les exploiter.
4. Démolition : immeubles qui ont été entièrement démolis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et qui n'ont pas été remplacés ou rebâties. Tous les immeubles démolis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ont figuré dans l'inventaire jusqu'à la date à laquelle FCR a cessé

de les exploiter.

5. Les immeubles répondant à l'un ou l'autre des critères suivants ont été exclus de l'inventaire :
  - a. L'immeuble a été classé comme résidentiel.
  - b. L'immeuble a été classé comme terrain.
  - c. L'immeuble fait partie d'une installation à usage mixte et il est impossible d'isoler les données sur la consommation liées à la portion résidentielle de l'immeuble.
  - d. L'immeuble n'est pas exploité par FCR.
6. Nous présumons que les données recueillies auprès du fournisseur tiers de la Société proviennent des compteurs et ne sont pas des estimations, sauf indication contraire dans la méthode d'estimation des données ci-dessous.

#### Estimations de données

Les émissions de GES ne sont pas estimées directement, mais plutôt à partir des données de base sur les services publics sur lesquelles reposent les données relatives aux émissions de GES. De plus amples renseignements sur les méthodes d'estimation à la sous-section Hypothèses et estimations de données de la section 3, Énergie.

#### Déchets

Le rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 et concerne le portefeuille au 31 décembre 2024.

Tous les déchets sont des déchets non dangereux. Aucun déchet dangereux n'est produit dans nos immeubles et, par conséquent, cette catégorie ne

s'applique pas aux activités de la Société.  
Tous les déchets non destinés à l'élimination sont traités en externe et font l'objet d'activités de valorisation par recyclage.

### Inclusions

1. Le rapport tient compte des déchets générés dans le portefeuille de 19,7 millions de pieds carrés (89 % de la SCU de FCR). Les données sur les déchets correspondent aux déchets générés par les immeubles pour lesquels FCR a conclu des contrats avec un tiers fournissant des services de gestion des déchets.
2. Elles prennent en compte les déchets des parties communes et des locataires pour lesquels First Capital REIT est responsable de la gestion des déchets.

### Exclusions

1. Le rapport exclut les déchets générés par les activités de développement, de réaménagement, de construction ou d'assainissement.
2. Le rapport exclut les déchets générés dans des immeubles pour lesquels First Capital n'a pas conclu de contrat avec notre fournisseur tiers de services de gestion des déchets. Dans ce cas, les locataires de ces immeubles retiennent directement les services d'un transporteur de déchets et nous n'avons ni contrôle sur leur gestion ni possibilité de prendre connaissance des données. Nous ne disposons pas de méthode d'estimation pour ces immeubles.

### Estimations de données

1. Le nombre de tonnes estimé est utilisé pour tous les autres systèmes de collecte de déchets (par exemple, les conteneurs à chargement frontal, les réservoirs, bacs roulants à déchets), qui représentent la majeure partie des déchets pour lesquels nous recueillons des données. Le nombre de tonnes estimé est calculé en fonction du type de contenant, de la taille du contenant, de la quantité de contenants, de la densité des bacs et du nombre de cueillettes de déchets. Les données sont calculées par notre fournisseur tiers de services de gestion des déchets, qui se fonde sur une estimation de la densité des déchets par contenant en fonction du type de déchets.
2. Le nombre de tonnes exact est fourni pour les immeubles dotés de grands compacteurs, car le transporteur de déchets est en mesure de peser les contenants et de nous transmettre ses données.